



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES : LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ACCORDE UNE AIDE AUX MUNICIPALITÉS**

**Ville-Marie, le 17 février 2016** – Dans le cadre du volet 3 du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires, la MRC de Témiscamingue a reçu un montant de 5370 \$, visant à soutenir la municipalité de St-Eugène ainsi que les villes de Témiscaming et de Ville-Marie, pour la formation spécialisée de 13 pompiers. Cette somme, entièrement redistribuée aux municipalités, résulte des engagements récemment pris par le ministère de la Sécurité publique, en matière de sécurité incendie.

Se déclinant en trois volets et s'échelonnant sur une période de quatre ans, ce programme a permis des retombées considérables au Témiscamingue, et ce, depuis déjà huit mois. En juillet dernier, 17 pompiers ont débuté une formation, en bénéficiant du volet 1 du programme, représentant un soutien financier de 13 000 \$ aux municipalités concernées. « Ces pompiers, actuellement en formation, proviennent des localités d'Angliers, Béarn, Fabre, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, St-Bruno-de-Guigues, St-Eugène-de-Guigues et des villes de Témiscaming et de Ville-Marie. En janvier, ce sont 6 pompiers des brigades de Fugèreville, Notre-Dame-du-Nord, St-Eugène-de-Guigues et Témiscaming, qui bénéficiaient du volet 2, en obtenant un soutien financier rétroactif de 4 000 \$, quant à leurs frais de formation. Jusqu'à maintenant, 36 pompiers en provenance de 10 municipalités, ont profité des mesures entourant ce programme d'aide financière. », de préciser M. François Gingras, technicien en prévention incendie (TPI) et coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Témiscamingue.

« Force est d'admettre que c'est indéniablement un bon coup de pouce ! Jusqu'à maintenant, le ministère a investi plus de 23 000 \$ sur notre territoire, pour la formation des pompiers, ce qui nous assure une relève bien formée et des municipalités pouvant compter sur des équipes efficaces, à la grandeur du Témiscamingue. », de conclure M. Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue.

En vigueur depuis décembre 2014, le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires, prendra fin en mars 2019. Il vise à permettre aux municipalités de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés, pour agir efficacement et de manière sécuritaire, en situation d'urgence sur le territoire dont ils ont la responsabilité. Par la qualification, ce programme permet d'améliorer la capacité d'intervention des municipalités en cas de sinistres, il les aide à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement.

- 30 -

Source :

Tomy Boucher

Responsable des communications

MRC de Témiscamingue

(819) 629-2829, poste 234

[tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca)